



**PV n°5 DE LA REUNION téléphonique DU COMITE DIRECTEUR
13/06/2017**

Olympiade 2016/2020 - Saison 2016/2017

Présents : Viviane LE THOMAS – Cédric ANCEL – Arnaud CONAN – - Charles Edouard LARRIBE – Eric LE COZ - Gérard MABILLE - Alain RIBOUS

Excusés : Karl CHAORY - Damien KERMABON - Pierrick HAMON (suppléant CDVB22) - Christophe GRAIGNIC (titulaire CDVB56)

Représentants comités départementaux : Olivier PRIGENT (titulaire CDVB29) – David QUINTIN (suppléant CDVB35) – Odile AVIGNANT (titulaire CDVB22)

Assistent : Edwige CORBIN - Cédric DUPEUX - Christine PENNAMEN

Les documents envoyés :

- ✓ PV CD n°4 11/03/17
- ✓ PV CSR n°1 03/10/16
- ✓ PV CSR n°2 09/11/16
- ✓ PV CSR n°3 01/12/16
- ✓ PV CSR n°4 20/03/17
- ✓ PV CSR n°5 23/05/17
- ✓ PV CSR n°6 07/06/17
- ✓ Bilan 2016/2017
- ✓ Vœux
- ✓ La conciliation du CNOSF
- ✓ Mail du CROS (achat mutualisé de boitiers de vote électronique)

1- Approbation des PV :

- ✓ PV CD n°4 11/03/17
- ✓ PV CSR n°1 03/10/16
- ✓ PV CSR n°2 09/11/16
- ✓ PV CSR n°3 01/12/16
- ✓ PV CSR n°4 20/03/17
- ✓ PV CSR n°5 23/05/17

Les PV sont approuvés à l'unanimité

- ✓ PV CSR n°6 07/06/17

Approuvé à l'unanimité sous réserve de modifier les absents excusés

La Présidente indique le bon bilan concernant le nombre de licenciés

2- Préparation de l'AG :

- ✓ Bilan 2016-2017

Explication de D. QUINTIN (Président de la financière) concernant le déficit de 9198€

Augmentation des aides à projet de la FFVB

Les travaux des corniches du bâtiment de la ligue ont été plus chers que prévu, le traitement des murs extérieurs n'a pas été effectué alors que la location des nacelles devait être partagée entre les deux entreprises.

Il manque 2 conventions pour la mise à disposition des PSE (environ 4200€)

✓ Budget 2017-2018

D. QUINTIN et C. ANCEL vont se mettre en contact pour construire le budget 2017/2018

✓ Vœu

Suite à une lettre anonyme reçue à la ligue concernant les multiples participations de joueurs à 2 compétitions sur un même week-end, le club de Vannes a fait appel.

La commission d'appel a entériné la décision de la commission sportive et lui a demandé de retravaillé l'article V.1.5. du RGER.

Le comité directeur donne un avis favorable mais demande qu'il soit revu dès septembre pour l'AG 2018 en fonction de la validation ou non de l'article 9 du RGER de la FFVB.

3- La conciliation CNOSF

Le REC a demandé un recours auprès du CNOSF concernant une DHO suspendue après la participation d'un joueur (dossier de validation de licence incomplet 45 jours après la demande saisie). Le CNOSF a conforté l'avis de la Ligue.

La Présidente regrette que le REC n'ait pas prévenu de son appel auprès du CNOSF.

4- Le DLA (Diagnostic Local d'Accompagnement)

La Présidente indique que la première réunion organisée par le CROS a eu lieu.

Ce DLA permettra de travailler le PST et qu'il soit très clair. Il portera également sur gouvernance et les relations avec les partenaires.

La Présidente demande l'accord du CD pour continuer ce diagnostic : Accord du CD.

O. AVIGNANT demande si les CDVB ne peuvent pas être associés. La Présidente demandera à chaque comité si cela les intéresse.

Elle précise que le DLA est gratuit.

Les réunions se tiendront début septembre et fin mars 2018.

5- CLE

E. CORBIN fait un point sur le fonctionnement du CLE. Le CLE de Rennes est labellisé, sur St Briec il a été refusé. Ils ne peuvent pas être labellisés si ils ne figurent pas dans le PST.

CLE de Rennes, attente du prochain versement du CNDS si le fonctionnement est le même que la saison dernière.

6- questions informations diverses

✓ Achat mutualisé de boitiers de vote électronique (CROS)

O. AVIGNANT préférerait que la ligue investisse dans d'autre matériel.

D. QUINTIN et C.ANCEL ne voient pas de la nécessité de cet achat mutualisé.

G. MABILLE, C.E. LARRIBE estiment que ces boitiers feraient gagner du temps lors des AG et que c'est un bon signe envers les clubs

Pour : 4

Contre : 3

Abstention : 3

Une réponse positive sera donc faite au CROS

Fin de la séance : 22h30